

N° 32 – 24 septembre 2015

Champagne-Ardenne

## Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

### A RETENIR CETTE SEMAINE

#### COLZA

- Cotylédons à 8 feuilles
- Avec le temps humide jusqu'à ces jours, les limaces sont les ravageurs les plus préoccupants
- Altises encore discrètes mais progression rapide possible avec la remontée des températures
- Absence de pucerons

#### POMME DE TERRE

Les conditions climatiques actuelles sont propices au développement du mildiou. Un premier foyer de mildiou a été détecté cette semaine sur Kaptah. La surveillance doit être accrue sur les parcelles féculières non récoltées.

**REMARQUE :** Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 21 au 23 septembre 2015 (parcelles agriculteur), sur 58 parcelles de colza. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.





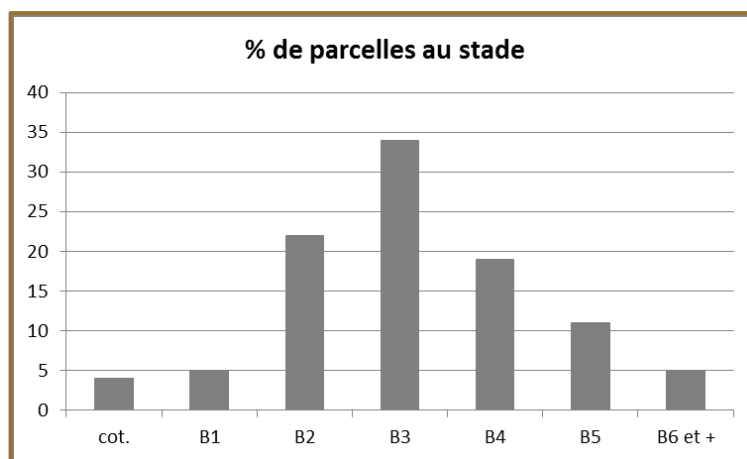
## COLZA

Le réseau est composé de 65 parcelles. 58 ont fait l'objet d'une observation cette semaine.

### STADE

Cotylédons à 8 feuilles. Les cultures sont en général au stade 2 - 4 feuilles. La croissance a été lente la semaine écoulée. Cependant, avec la remontée annoncée des températures, la croissance devrait s'accélérer et les phytotoxicités de certains herbicides s'estomper (par ex : blanchiment lié à la clomazone).

1 parcelle de Haute-Marne semée le 12 août a déjà atteint le stade 8 feuilles.



### LIMACES

Le temps frais et humide jusqu'à ces derniers jours a été favorable à l'activité des limaces. La proportion de parcelles touchées a progressé : 42% des parcelles signalent cette semaine des dégâts sur la zone d'observation ou en bordure. Le taux d'attaque atteint 40% dans la parcelle la plus touchée.

Les sols creux, ou motteux, et contenant des résidus de récolte non dégradés sont favorables à leur activité. Surveillez attentivement les semis tardifs ou les levées difficiles.



**Seuil de nuisibilité** : Sur le plan quantitatif, la simple présence d'une ou de quelques limaces sous un piège peut traduire un risque important. On estime que 1 à 2 limaces par m<sup>2</sup> de culture peuvent conduire à la destruction d'une levée de colza.

**Période de risque limaces** : Depuis la levée jusqu'au stade 3 - 4 feuilles du colza. La grande majorité des parcelles est encore exposée (15% des parcelles du réseau ont dépassé le stade 4 feuilles).

## ALTISES

De l'émergence des cotylédons au stade 3 feuilles, le colza est sensible aux dégâts directs des adultes de grosses et petites altises. Ces insectes provoquent des morsures circulaires de 1 à 2 mm de diamètre, perforantes ou non.

Les **grosses altises** sont signalées dans les **pièges enterrés** de 6 parcelles du réseau. La parcelle la plus touchée présente 25% de plantes avec morsures. Surveiller attentivement les cuvettes enterrées ou les morsures sur plantes car l'activité des grosses altises peut progresser rapidement avec la remontée des températures.



**Grosse altise**

Photo : Terres Inovia

Les captures de **petites altises** restent discrètes. 11 parcelles du réseau signalent des dégâts : de 1 à 25% de plantes avec morsures (8% en moyenne). En bordure ces dégâts peuvent être plus importants (jusqu'à 32%). Surveiller en priorité **les bordures de parcelles** contiguës à d'anciennes parcelles de colza dont la destruction des repousses est favorable aux déplacements de la petite altise.



**Dégâts petites altises**

Photo : Terres Inovia

**Seuil de nuisibilité** : Lorsque 80% des plantes portent des morsures.

Avec la remontée annoncée des températures, les dégâts d'altises peuvent s'accumuler rapidement. Il est donc nécessaire de maintenir une surveillance assidue tout au long de la période de risque, de la levée à 3 feuilles, et de réagir si nécessaire sans attendre.

Les premiers cas de résistances d'altises d'hiver à certains produits ont été décelés en France la campagne dernière. Pour une gestion durable du ravageur, la prise en compte à l'échelle de la parcelle de la période de risque et du seuil de nuisibilité est capitale avant toute décision.

Dans une note récente parue sur son site internet, Terres Inovia fait un état des lieux des résistances et insiste, dans ce contexte, sur les recommandations agronomiques et stratégiques pour lutter contre le ravageur.

Note téléchargeable sur <http://www.terresinovia.fr>

## TENTHREDE DE LA RAVE

Les premiers dégâts de larves sont signalés dans 2 parcelles du réseau.

En cas de population larvaire importante, la **période de risque** est comprise entre la levée et le stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles



**Adulte et larve de tenthrède**

*Photos : Terres Inovia*

**Seuil de nuisibilité** : Présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieures au  $\frac{1}{4}$  de la surface végétative.

## PUCERONS VERTS

Les pucerons ne sont pas encore observés.



**Colonie de pucerons verts**

*Photo : Terres Inovia*

## CHARANÇON DU BOURGEON TERMINAL

Un charançon du bourgeon terminal a été capturé dans un piège de l'Aube.

**Comment bien le reconnaître ?** Le charançon du bourgeon terminal a un corps noir brillant, des taches latérales blanches entre le thorax, l'abdomen et l'extrémité des pattes rouges.



*Photo : O. PILLON-DRAAF SRAL*

**Seuil de nuisibilité :** Il n'y a pas de seuil de risque. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que seule sa présence sur les parcelles est un risque. Le risque est plus important sur des colzas à faible croissance.

Le **risque** est faible pour l'instant.

**Il est important de mettre rapidement les pièges sur végétation pour caractériser au mieux le risque local et confronter ces observations au réseau régional.**

Comme les années précédentes un **réseau régional** de suivi de maturation des femelles et de pontes sera mis en place sur la région.

## CAMPAGNOLS

Les campagnols sont toujours signalés sur les parcelles de colza. Le BSV Campagnols est édité cette semaine, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

[http://www.champagric.fr/fileadmin/documents\\_craca/BSV\\_2015/BSV\\_Campagnols/2015-09-24\\_BSV\\_Campagnols.pdf](http://www.champagric.fr/fileadmin/documents_craca/BSV_2015/BSV_Campagnols/2015-09-24_BSV_Campagnols.pdf)



## Bulletin de Santé du Végétal

### Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagricra.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF : <http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



EDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis - Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA la Champagne-Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - VIVESCIA.

**Rédaction** : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, ITB et la FREDONCA avec relecture du CETA de Romilly (représentant les organismes de développement), de VIVESCIA (représentant les organismes stockeurs) et du SRAL.

**Crédits photos** : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, SRAL Champagne-Ardenne, Partenaires

**Coordination et renseignements** : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne. Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [k.benredjem@champagricra.fr](mailto:k.benredjem@champagricra.fr)



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à [k.benredjem@champagricra.fr](mailto:k.benredjem@champagricra.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO 2018.